

par où le prendre, et je sens déjà l'indignation naturelle à tout amant de la liberté, en face des iniquités que dévoile cette cause, me fouetter le sang.

Qu'on me pardonne cette allusion à mes sentiments dans un débat aussi solennel, et je promets de faire tous mes efforts pour ne pas excéder les bornes de la justice et de la modération : que dis-je, de la charité, de la charité vraie, pure et philanthropique. (avec colère.) Je ne ferai donc pas comme ces ergoteurs à bout d'arguments qui se fâchent et s'empotent : je ne ferai donc pas comme nos adversaires éhontés qui, avec une impudence inconcevable, osent, dans ce siècle de lumières et en face de ce tribunal éclairé, soutenir des propositions absurdes, ridicules et condamnées par le genre humain tout entier : je ne ferai pas comme...

Lecassy. Faites donc à votre guise, et attendez pour voir ce que nous ferons.

D. (continue.) Je ne ferai pas comme ces éteignoirs qui craignent le soleil brillant que le choc des idées fait luire aux milieux des ténèbres de l'ignorance, qui s'imaginent avoir tout dit quand la longueur de leurs mots s'est mesurée sur la largeur et la profondeur de leur gosier ; comme si la lutte ne séparait pas le larynx de l'œsophage, comme si la lividité de leurs visages de sacristie pouvait donner le change à nos flambeaux intellectuels sur l'obscurité de leur entendement charnel.

Sanslesols (à demi-voix.) Bravo, Doutieux, bravo, c'est mieux que ton Lafumée.

D. Or donc, l'antiquité imbue du respect des morts nous a transmis ses traditions ; toutefois, Stern l'observait avec moi, les compatriotes d'Homère et de Démotrius n'ont jamais connu les conflits de religion, et nous ne trouvons dans leurs ouvrages aucun discours sur les enterrements de chien : Où donc m'inspirerai-je ? il faut remonter au temps où le bras séculier, dominé par un système qui sortait comme une scorie, du volcan souterrain et ténébreux des barbaries du moyen âge, éteignait la vie par la torture et clouait le corps aux gémonies.

Le J. Ce sont de tristes pensées que vous réveillez là.

D. Mais là se présente encore un vide absolu dans les traditions des beaux discours. On entend les cris stridents, déchirants des malheureux qui se tordent dans les bûchers, sur le grill....

Le J. Venez donc au fait : parlez-nous du règlement de la Corporation.

D. ... entre les tenailles ardentes, dans ces merveilleuses tortures auxquelles notre âge refuserait de croire sans les faits dévoilés par la cause actuelle. On voit des troncs d'hommes....

Le J. Ouf, vous m'effrayez ; où cela ?

D. Encore palpitants, des fragments ensanglantés de bras et de... et de... (il s'arrête et cherche.)

Le J. (avec émotion.) Attendez, Mre. Doutieux, je suis tout surexcité par votre tableau : prétendez-vous que ces faits se sont passés dans cette cause. (D. cherche toujours parmi ses papiers.) Qui vous préoccupe ainsi, avocat, que vous ne répondez pas à mes questions ?

D. (En colère.) Voilà un fait singulier, et j'y crois voir le doigt de mes ennemis ; je viens de lire mon feuillet 259e, et le suivant me manque : je ne puis pas continuer, à moins que la Cour ne m'accorde dix minutes pour le retrouver.

Le J. Où est-il votre feuillet 60e ? Qui vous l'a pris ?

D. C'est le 260e, Votre honneur.

Le J. Voilà un grand scandale donné au public : jamais cela n'arrivait de mon temps ; vous auriez dû lier vos feuillets ensemble, puisque vous redoutez tant vos ennemis. Mais que faire ?—crieur, vous répondez de la perte de ce feuillet. Allons Mre. Doutieux, ne pouvez-vous continuer : prenez le feuillet 261e et continuez votre lecture, vraiment vous lisez bien, et c'est bien écrit.

D. (prenant le feuillet 261e.)...prennent soin de leurs morts ; les naturalistes observent que les fourmis ramassent les corps morts pour les couvrir de terre, ès lieux qu'elles ont réservés pour cela. Plin et Héron représentent les abeilles soigneuses du soulagement de leurs malades et de la sépulture de celles qui meurent.

*Nam corpora luce carentium.
Exportant lectis, et tristia funera ducunt.*

Lecassy. Ça devait être bien triste.

D. *Ollianus* en dit autant des éléphants et des dauphins....

Lecassy. Que dit-il des chiens de l'Institut ?

D. Parmi les nations, ce droit de sépulture a été sacrosaint, voir Cassiodore, en son chapitre des bêtes. C'est ce qui fait que Tibère fut intolérant et jésuite ; idem Néron ; mais non pas Germanicus, et St. Luc aux Actes des Apôtres représente la mort déplorable du Jésuite Judas ; en ce que *viscera ejus dispersa sunt.*

Lecassy. Votre Honneur, voici un papier ; je crois que c'est le feuillet 260 de l'éloquent orateur.

Le J. Grefrier, confrontez : où donc est le grefrier ? Ah ! il converse avec les avocats de la poursuite !

Mre Pineau. Oui, votre honneur, c'est le feuillet 260e, il commence par ces mots, "jambes, de têtes ouvertes et jetant sur la route, (ce mot est souligné deux fois, votre honneur) leur cerveau comme semence."

Le J. Assez, assez ; continuez, avocat, où vous en êtes resté.

D. *Dispersa sunt.*

Concluons donc : l'homme vieillit et se fait meilleur ; la torture, c'est le démon enchaîné sur le monde : le démon, dont les insensés nient l'existence, c'est un Jésuite : l'âme est après tout, impeccable, et échappe au contrôle ; c'est pourquoi il est bon de l'effrayer par la pensée de l'enfer ou iront les scélérats et nos adversaires. En effet, nous vivons trop vite et trop préoccupés de l'aiguille des minutes, dans l'horloge de la vie, pour écouter l'écho du pendule. Et grâce en soient rendus au Maître Suprême qui nous tient tous dans ses mains : Grâce lui soient rendus qu'au milieu des besoins tyranniques de la vie présente, qu'au sein des méditations qu'inspirent nos destinées futures, nous échappions à l'amertume de songer que nos restes mortels seront peut-être jetés à la voirie.

(L'orateur s'échauffe et se balance en avant en se soulevant sur la pointe des pieds.)

Dans le désarroi d'un grand nombre de ceux qui vivaient par l'intelligence dans le Bas-Canada, subjugué par les jésuites, l'Institut est seul resté debout : c'est sur lui que depuis cinquante ans et plus, tous les efforts sont concentrés. Mais nous triompherons, car nous lisons Dupuis, Eugène Sue, Voltaire et Paul de Kock, qui sont les seuls auteurs propres à faire des catholiques des sujets grands par le cœur et l'intelligence. Que font au contraire les jésuites ? Deux choses également abominables : *primo* des règlements sur les chiens ; et *secundo*, ils cherchent à abattre l'orgueil des enfants des hommes ; comme si l'orgueil était, je ne dirai pas un vice, mais un défaut ! comme si l'orgueil n'était pas le plus noble et le plus bel apannage de l'être intelligent : comme si l'orgueil, cette vertu des

dieux, n'élevait pas.... (il se donne un mouvement en avant qui lui fait perdre l'équilibre : il tombe étendu sur la table.)

Le J. (effrayé) Dieu, quel chute ? avocat, êtes-vous mort ?

D. (se relève découragé et se tient le nez.) Non, non. Je ne mourrai pas avant que nous ayons triomphé....

Le J. Remettez-vous, avocat, et concluez.

D. Un mot de mon sujet et je termine. Le chien de Martin est-il sous le contrôle de la corporation ? La défenderesse n'a pas prouvé l'existence du règlement et doit être condamnée ; *Dixi.* (Il se mouche et s'assied.)

Le J. Quelqu'autre monsieur désire-t-il prendre la parole pour la poursuite ? Non. C'est bien, je vais prononcer la sentence....

Lecassy. Je désire être entendu.

Le J. Ah ! pardon ! Qui représentez-vous ?

Lecassy. La défense, avec mes collègues, Mtres Lejet, Ledrut et compagnie.

Le J. C'est juste ; nous allons donc avoir encore d'autres discours. Tant mieux, car nous ne pouvons jamais être trop éclairés sur le sujet.

Lecassy (les deux mains sur le cœur). Lescampagnes de 1766 à 1760, rappelle à mon âme de bien tristes souvenirs : que de sang généreux fut versé, tant du côté des Anglais que du côté des Français, faute de nous entendre. (D'une voix criarde et avec force gesticulations.) Mânes de nos aïeux, dormez en paix dans la tombe que la gloire a creusée aux champs de vos exploits. Du haut de ce banc un tres-savant juge et un auditoire d'élite vous contemplant : dormez en paix, chéris de la victoire : que la terre vous soit légère, vaincus au cœur vaillant ; le sort vous fut contraire ; mais mon éloquence vous célèbre, et un très-savant juge m'écoute.

Martin avait-il un chien ? Question indécente et douteuse ; cependant, ô Dieu, j'en proteste et pâlis de stupeur ! Tel est le nœud de ce procès. Comment le trancherons-nous ; employerai-je la dialectique, la logique, l'éthique, l'histoire ou l'éloquence. Disons que nos aïeux nous ont légué leur foi et leurs mœurs : oh coutumes de mon pays ! vous avez fait notre bonheur ; pour vous que de combats, de luttes, de défaites et de victoires ! tant de travaux seront-ils stériles ? Oh religion de mes ancêtres ! Montesquieu a bien raison de s'écrier : il semble que tu ne dois faire que notre bonheur éternel, et cependant tu fais déjà notre bonheur ici-bas. Qui donc oserait toucher à ta robe baptismale ? oh Vierge sainte, qui donc ose toucher à ta couronne ? Les Canadiens ont lutté pour leur religion, leur langue et leurs mœurs ; oh ! nos mœurs ! nos mœurs ! Nous avons à Rome de vaillants soldats qui combattent pour notre Saint Père ! l'ennemi profitera-t-il de leur absence pour nous surprendre sans défense ? Non, mes compatriotes, comptez sur moi. Arrière, renégats, fuyez, sournois ; amis, à moi ! visière haute, lance au poing et ferme ; sus, sus, preux chevaliers ; la victoire est à nous.

Sanslesols. *Deo gratias.*

Le J. (au crieur.) Passez donc un verre d'eau à monsieur.

Lecassy. Or donc, après cette époque regrettable où le roi nonchalant de France nous abandonna à notre ennemi, qu'arriva-t-il. *Primo*, nous cessâmes d'appartenir à la France ; *secundo*, devînmes-nous sujets de la couronne britannique ? Je nie le fait.

Le J. Vous niez le fait ?

L. Oui, votre honneur. Au point de vue légal ; nous tombâmes dans le vide, et si nous perdimes le droit de la France, nous n'acquiescâmes pas celui de l'Angleterre.

Le J. Quel est donc votre droit ?

L. Celui du 4e siècle, dans le monde, et non pas dans un seul pays : c'est le droit de l'humanité fondé sur la révélation et les décrets de Dieu. Le Sauveur n'a-t-il pas dit à Pierre : "tu es Petrus et super hanc." N'a-t-il pas dit : "pais mes agneaux, pais mes brebis ; *pace oves meas* ? Voilà notre droit : je le porte dans mon cœur, et ne crains pas de le proclamer en face de cet auditoire. Ceci posé, il est clair que les lois d'Elizabeth et de Henri VIII ne sont pas en force en Canada, et cette action doit être déboutée avec dépens.

Le J.—Mre Lecassy, c'est le plus beau discours que vous ayez jamais fait.

L. (se lève et saluant le juge.) Je dois reconnaître, votre honneur, que je n'ai jamais plaidé devant un juge qui pouvait mieux me comprendre.

(Le juge se lève et lui fait un grand salut.)

Le J. Mtres Doutieux et Lafumée, persistez-vous, après cela, dans vos conclusions.

Lafumée—(embarrassé.) Je demande un quart d'heure pour m'assurer de la possibilité d'un compromis.

Doutieux et Sanslesols—(en colère.) Pas de compromis ; nous persistons.

Le J. Dans ce cas, nous allons entendre Mre Lejet.

Lejet—Qu'il plaise à la cour : Je trouve, quoique je fasse, les idées de l'infinité et de l'éternité si bien imprimées dans mon âme, que je ne puis pas supposer, sans tomber dans une contradiction dans les termes mêmes, qu'il n'y a point d'être dans l'univers en qui ces attributs soient nécessairement inhérents ; car les attributs ou les modes n'existent que par l'existence de la substance dont ils sont les attributs ou les modes. Or tout homme qui est capable de supposer qu'il n'y a dans l'univers ni éternité, ni immensité, et par conséquent qu'il n'y a point de substance par l'existence de laquelle ces attributs ou ces modes existent, pourra, s'il lui plaît, anéantir avec la même facilité la relation d'égalité entre deux fois deux et quatre.

Or donc, Cujas, Molinus, Cugnet et tous les auteurs sont d'avis que nos adversaires doivent être condamnés, et quand la Cour aura lu leurs ouvrages entiers, que je lui enverrai avec mes annotations, elle restera convaincue, *primo*, que le règlement a le droit de faire des lois ; *secundo*, que le règlement existe, l'effet n'existant pas sans cause. Dieu qui est éternel et juste a voulu que la corporation fit jeter tous les chiens morts, à ses propres frais, dans une fosse commune, et les calamités de nos adversaires n'étant pas des vérités mais des calomnies, il s'en suit qu'ils n'ont pas prouvé que le règlement soit illégal ; donc leur action doit être déboutée avec dépens.

Lafumée—(se réveillant) C'est pas mal, beau-frère : mais le commencement valait mieux que la fin.

Le Juge—Voilà qui est raisonné ! Mre Lejet. Quelle belle cause—(bas) et c'est moi qui la jugerai ! (silence.)

Ledrut—Je demande la parole. Qu'il plaise à la Cour : J'appelle *protarchie* une société plus considérable comparativement à d'autres plus petites, et que j'appelle *deutarchies* et *compagnies* ; en subdivisant ces dernières, j'arrive à des *groupes sociaux*. Ainsi, si la *protarchie* est, par exemple, un état, les provinces en seront les *deutarchies*, les villes seront des groupes ou éléments de cité ; d'où Montréal est un élément de cité. Et de mêmes que les individus gouvernés par l'autorité sociale sont

appelés à être subordonnés à divers degrés, suivant qu'ils participent plus ou moins à l'autorité, et qu'ils en communiquent aux inférieurs l'impulsion dirigée vers la fin commune ; ainsi nous voyons les *deutarchies* et les groupes élémentaires subordonnés à divers degrés à l'autorité protarchique.

Platon, dans sa république....

Le Juge—(en sursaut) Qui ? Comment l'appellez-vous ?

Led. Platon, il a écrit de bien belles choses sur....

Le J. Avocat, j'ai une faveur à vous demander. Vous le savez : j'aime à entendre les orateurs éloquents, mais là, franchement, je suis épuisé, et vous connaissez le proverbe : ventre affamé n'a pas d'oreilles. Venons-en donc à un compromis : je vois que votre discours est écrit ; donnez-le moi, je le lirai après mon dîner, avec ma femme et mes enfants. Voyons, est-ce fait ? n'hésitez pas, et ne craignez rien : je lirai tout, et non seulement votre discours mais encore tous les livres que vous me signalerez, je les lirai d'un bout à l'autre, fuscant-ils à l'index. Allons, c'est entendu : crieur, ajoutez....

Led. Au moins, votre honneur, permettez que je donne mes conclusions : c'est le dernier feuillet.

(Il continue.) Or donc, la présente action est mal dirigée, d'autant que le maire du groupe de Montréal étant le seul maître, seigneur et propriétaire incommutable et inaliénable, hypotaque, protarque, et deutarque des personnes et des biens de tous les citoyens du dit groupe, la corporation n'est pas responsable du susdit règlement, lequel émanant d'une autorité supérieure et indépendante du conseil, ne pouvait être attaqué qu'en mettant en cause le maire susdit, et non pas en assignant faussement, erronément, illégalement, tyranniquement et illogiquement la corporation du groupe susmentionné. Car de même que le soleil....

(Le charretier de la corporation entre avec précipitation ; il est très-agité ; les avocats l'entourent, la plaidoirie est suspendue.)

Le J. Qu'est-ce ? Monsieur le charretier, vous me présentez votre action en dommage un autre jour.

Lecassy—Monsieur que voilà (en montrant le charretier), a une communication extrêmement importante à faire. Je supplie la Cour de l'écouter.

Le J. Je suis bien fatigué.

Lec. Un mot seulement.

Le J. Approchez donc, témoin ; qu'avez-vous à dire ?

Le Char. Après les mauvaises paroles et les tiraillements que vous savez, je suis retourné à ma voiture : mais je ne savais que faire du chien de Martin. J'ai craint d'être inquiété par l'Institut, si je le jetais dans la fosse, et je l'ai caché dans mon écurie : quand je suis revenu tantôt voir mon cheval....

Sanslesols—Faites descendre ce témoin ; l'enquête est finie ; il est suborné.

Le Crieur (à tue tête.) Silence !

Le Char. ... le chien n'y était plus ; je cherche, je cherche, votre honneur, il s'était traîné plus loin

Le J. (se levant) Horreur ! il n'était pas mort !

Le Char. Non, votre honneur, et je l'ai amené ici, à la porte de la Cour, enveloppé dans une couverture : je crois qu'il n'était qu'assoupi.

Doutieux (en colère) Je récusé ce témoin : c'est un faux témoin : le chien est mort et le prouverai *in barbara et in baraliopton.*

Le J. Mais que répondrez-vous à ce témoignage ?

D. Je dis que nos ennemis sont astucieux, et que voilà encore un de leurs coups, mais on ne me jouera pas ainsi. Le chien est mort, je le maintiens et le soutiendrai de toutes manières. Nous sommes trop engagés pour reculer : notre honneur exige que nous allions jusqu'au bout, et si le chien n'est pas mort, il faut l'achever.

Lecassy—Un meurtre....

Le J. (d'un air désolé et se tenant la tête dans ses mains.) Me voilà bien embarrassé : d'un côté les complots des puissances étrangères sont clairement prouvés, il y a abus ; la nullité du règlement est donc patente : la corporation s'est rendue coupable d'un crime abominable en empiétant sur la sacro-sainteté de la sépulture ; d'un autre côté, le chien n'est pas mort ! Que faire ?

(Il se relève.) Messieurs, qu'on le veille et le surveille ; s'il meurt pour vrai, avertissez-moi. (Il se lève et s'enfuit.)

FIN.

NOUVELLES D'EUROPE.

Les nouvelles d'Europe sont sans intérêt. La France discute le plébiscite qui renferme la nouvelle constitution que l'empereur veut lui donner : le peuple est appelé à se prononcer sur ces réformes qui créent une grande excitation ; une partie des députés les trouve trop libérales, d'autres y voient un affermissement et une consécration de la dynastie napoléonienne qui ne leur convient pas.

En Espagne, toujours des discours, des manifestes, des émeutes et des soulèvements.

On parle de vives émotions qui se seraient produites à l'occasion d'opposition faite par Mgr. Strossmayer, et d'un rappel à l'ordre des présidents auxquels se seraient jointes les protestations de la majorité contre l'Evêque slave. Ce sont les bruits que l'on recueille à la porte du Concile et qui agitent, à l'heure où j'écris, le public romain. Sont-ils vrais, et dans quelle mesure ? Attendons.

Il est prédit que Garibaldi et Mazzini seront morts d'ici à six mois.

L'Angleterre seule consomme pour \$100,000,000 de bière par année.

La reine d'Angleterre va faire bien des jalouses !

Le maharajah de Lahore a fait présent au prince Albert, pour sa royale mère, d'un de ces châles quasi-mythologiques, de Cachemire, qui passent aisément à travers une bague d'enfant.

Ce châle, le plus beau et le plus fin qui ait été tissé, de mémoire d'homme, dans la vallée de Cachemire, a occupé, pendant trois pleines années, trois cents ouvriers, dont plusieurs ont perdu la vue à ce travail, à cause de la finesse excessive du tissu. Il a coûté près de 40,000 fr.

Derrière le vrai, le beau, le bien, l'humanité a toujours senti qu'il existe une réalité souveraine, dans laquelle réside l'idéal, c'est-à-dire Dieu, le centre et l'unité mystérieuse et inaccessible vers laquelle converge l'ordre universel.

M. BERTHELOT.